

C O L L E C T I O N M A J O R

*Mexique, Golfe,
Caraïbes :
une méditerranée
américaine ?*

*par Frédéric Carré
et André de Séguin*



Presses
Universitaires
de France

puf



10 km

094111972

3K 33

Mexique, Golfe, Caraïbes :
une méditerranée américaine ?

par
Frédéric Caumont

André de Séguin

12

1999 - 40178

COLLECTION MAJOR

DIRIGÉE PAR
PASCAL GAUCHON



*Mexique, Golfe, Caraïbes :
une méditerranée américaine*

par

Frédéric Carré

Ancien élève de l'École normale supérieure

André de Séguin

*Docteur en études de l'Amérique Latine,
enseignant en classes préparatoires Sciences-Po
et en classe préparatoire économique et commerciale*



Presses Universitaires de France

DL-23 11 1998 48752

par
Frédéric Carré
André de Saint-
André de Saint-
André de Saint-
André de Saint-
André de Saint-

ISBN 2 13 049679 2

Dépôt légal - 1^{re} édition : 1998, novembre

© Presses Universitaires de France, 1998
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



Sommaire

Avant-propos	1
Chapitre 1. Genèse d'un monde fragmenté – Les fondements historiques ...	3
I. Les sociétés précolombiennes	4
1. <i>Le domaine méso-américain a vu l'épanouissement de grandes civilisations</i>	4
2. <i>Le domaine circumcaraïbe s'est moins développé</i>	5
II. Le bassin caraïbe à l'époque coloniale (fin xv ^e -début xix ^e siècle)	6
1. <i>La conquête espagnole s'est étendue sur la majeure partie du bassin caraïbe</i>	6
2. <i>L'autorité de la monarchie espagnole sur les Indes s'affirme</i>	8
3. <i>Les indigènes constituent l'essentiel de la population de l'empire américain de l'Espagne</i>	9
4. <i>L'économie des colonies espagnoles aux xv^e et xvii^e siècles repose sur la mise en valeur des gisements métallifères et sur l'agriculture</i>	11
5. <i>La domination espagnole sur le bassin caraïbe est contrariée</i>	12
6. <i>Avec le développement des plantations sucrières, la déportation d'esclaves africains dans le monde caraïbe s'intensifie</i>	15
7. <i>L'Empire espagnol est ébranlé dans la seconde moitié du xvii^e siècle et au xviii^e siècle</i>	19
III. L'ère des indépendances et de l'hégémonie états-unienne (début xix ^e siècle aux années 1970)	21
1. <i>Au début du xix^e siècle, la plus grande partie du monde méso-américain se libère de la tutelle coloniale</i>	21
2. <i>Les États-Unis prennent pied dans le monde caraïbe dans la première moitié du xix^e siècle</i>	24
3. <i>Dans la seconde moitié du xix^e siècle, les économies caraïbes connaissent de profondes mutations, alors que la présence des États-Unis dans la zone se renforce</i>	26

4. <i>Au xx^e siècle, une grande partie de la zone caraïbe devient l'arrière-cour des États-Unis</i>	29
Chapitre 2. Les populations du bassin caraïbe – Une tour de Babel moderne ?	35
I. Des pays inégalement engagés dans la transition démographique	35
II. Populations du bassin caraïbe et migrations internationales	39
1. <i>Les migrations induites par l'instabilité politique ne sont pas négligeables</i>	39
2. <i>Les inégalités de développement expliquent en grande partie la mobilité des populations</i>	42
3. <i>Les États-Unis, « terre promise » pour les immigrants</i>	43
III. Des sociétés plurielles et multiculturelles	44
1. <i>L'attitude face aux Amérindiens, ou comment sortir du dilemme assimilation-ségrégation</i>	45
2. <i>Identités afro-américaines problématiques</i>	46
3. <i>Les populations d'origine asiatique se rencontrent dans quelques territoires</i>	48
Chapitre 3. Une méditerranée américaine – Climats et milieux	49
I. Les climats de la zone caraïbe	49
II. Une nature hostile : les catastrophes naturelles	50
III. Le milieu marin et son exploitation	52
1. <i>La division entre mer des Caraïbes et golfe du Mexique ne recoupe pas celle des grandes unités géomorphologiques de la zone</i>	52
2. <i>Le statut des fonds marins et des eaux surjacentes : la récente clarification d'une situation floue</i>	53
3. <i>La pêche garde une importance moyenne à l'échelle mondiale</i>	54
Chapitre 4. Un développement dépendant ? – Agriculture, activités extrac- trices, industrie	59
I. L'agriculture, secteur fondamental de nombreuses économies caraïbes	59
1. <i>L'agriculture reste une activité importante pour l'économie d'une grande partie du monde caraïbe</i>	61
2. <i>L'agriculture dans le monde caraïbe est souvent en difficulté</i>	62
3. <i>Le poids des exportations agricoles est souvent décisif</i>	63
II. Le secteur industriel : de forts contrastes selon les régions du monde caraïbe	66
III. Les ressources du sous-sol : l'inégale répartition	71

Chapitre 5. Un pari souvent payant – Le tourisme	73
I. Des économies inégalement dépendantes du tourisme	74
II. Les formes du tourisme dans l'aire caraïbe	76
1. <i>Le tourisme balnéaire est la forme dominante rencontrée dans le monde caraïbe</i>	76
2. <i>Les croisières constituent une autre forme importante du tourisme dans les Caraïbes</i>	77
3. <i>D'autres activités touristiques s'appuient sur le patrimoine culturel, humain et naturel de la région</i>	79
III. Les flux touristiques	79
Chapitre 6. Como Mexico no hay dos! – Économie et société du Mexique	81
I. Argent, pétrole et révolution : la genèse d'un décollage industriel original	81
1. <i>Le territoire mexicain à la forme d'une corne d'abondance, riche en minerais métalliques et en hydrocarbures</i>	81
2. <i>Le Mexique a élaboré un modèle de développement original</i>	84
3. <i>Le triptyque – industrie lourde – industrie de main-d'œuvre – industrie automobile – domine l'économie mexicaine</i>	86
4. <i>Le tertiaire conjugue un secteur de services compétitif et une économie informelle</i>	88
II. Une instabilité sociale et économique devenue chronique	89
1. <i>Beaucoup d'inerties sectorielles n'ont pu être dépassées</i>	89
2. <i>Les contradictions sociales se sont accumulées : inégalités croissantes, question indienne, braceros</i>	92
3. <i>L'économie est sujette au dérèglement depuis les années 1970</i>	96
III. Un nouveau modèle de développement libéral et extraverti	98
1. <i>Le Mexique a renoncé au protectionnisme et s'incorpore à des zones de libre-échange américaines</i>	98
2. <i>Une orientation libérale s'est imposée dans les années 1980, amenant le désengagement de l'État</i>	100
Chapitre 7. De la montagne à la mer – Organisation et mutation de l'espace mexicain	103
I. Une capitale primatale régnant sur un espace disparate	103
1. <i>La domination de Mexico sur le territoire mexicain tient à la fois de l'héritage précolombien et de sa position sur le plateau central</i>	103
2. <i>L'espace économique mexicain s'organise autour de Mexico</i>	107
3. <i>Une telle organisation de l'espace s'est avérée source de contradictions</i>	110
II. Une réorganisation spatiale en cours	112
1. <i>Le renforcement des charnières du Nord est rapide</i>	112

2. <i>Les littoraux exercent désormais une forte attraction</i>	114
III. Un exemple de mutation régionale : les régions de la façade orientale	117
1. <i>Malgré une position favorable, la façade orientale est restée longtemps une périphérie</i>	118
2. <i>Depuis un quart de siècle un puissant renouveau se manifeste</i>	121
Chapitre 8. Les îles à sucre – Les grandes Antilles : Cuba, Jamaïque, Porto Rico, Saint-Domingue	125
I. L'exception cubaine	125
1. <i>L'économie reste encore très dépendante de la canne à sucre</i>	126
2. <i>Les politiques castristes n'ont pas réduit les déséquilibres régionaux</i>	129
II. La Jamaïque : crise socio-économique et thérapie néolibérale	132
1. <i>L'économie connaît une grave crise</i>	133
2. <i>La Jamaïque a fait le choix d'une austérité tempérée</i>	137
III. Porto Rico : une apparente réussite économique et une identité problématique	138
1. <i>Porto Rico est l'un des territoires les plus industrialisés des Caraïbes ..</i>	139
2. <i>Porto Rico peut espérer un rôle central dans la Méditerranée états-unienne</i>	141
IV. La République d'Haïti et la République Dominicaine : fausses jumelles et siamoises	143
1. <i>Haïti, l'État le moins développé du monde caraïbe</i>	144
2. <i>La République Dominicaine</i>	148
Chapitre 9. Une région mosaïque – l'Amérique Centrale : Guatemala, Belize, el Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama	151
I. La mosaïque de l'Amérique Centrale	152
1. <i>La diversité des milieux naturels explique la mise en valeur des territoires</i>	155
2. <i>L'économie repose encore en grande partie sur l'agriculture</i>	157
II. Les sept États d'Amérique Centrale	161
1. <i>Belize reste un territoire encore à part en Amérique Centrale</i>	161
2. <i>Le Guatemala : résoudre le problème indien pour initier un développement durable</i>	163
3. <i>Le Salvador est confronté au problème de la surpopulation</i>	166
4. <i>Le Honduras constitue un état dual</i>	167
5. <i>Le Nicaragua : quelle portée pour l'expérience sandiniste ?</i>	169
6. <i>Le Costa Rica traditionnel ilot de stabilité dans un monde centraméricain agité</i>	171
7. <i>Le Panama est coupé en deux par le canal contrôlé par les États-Unis</i>	174

Chapitre 10. Au nord des Caraïbes, au sud des États-Unis – La Sun Belt du golfe du Mexique	177
I. Cinq États du Sud des États-Unis	178
1. Une partie de ce domaine se rattache à la Sun Belt	178
2. Les cinq États s'intègrent à l'ensemble états-unien selon des modalités très différentes	182
II. Trois ensembles régionaux inégalement liés au reste du bassin caraïbe .	183
1. La Floride se présente comme l'État le plus « caraïbe » de l'Union	183
2. Le Texas est un État doté d'une personnalité affirmée au sein des États-Unis	188
3. Louisiane, Alabama et Mississippi conservent intacte l'image du Vieux Sud malgré un certain dynamisme des régions côtières	193
Chapitre 11. Des « États confettis » ? – Petites Antilles, Bahamas et Bermudes	197
I. Unité et diversité d'un monde éclaté	197
1. Les micro-territoires du monde caraïbe ont subi de très nombreuses influences, ce que traduisent leur peuplement et leur culture	197
2. Sur le plan géographique, les micro-territoires du monde caraïbe présentent quelques caractéristiques communes	200
3. L'économie des micro-territoires caraïbes est marquée par une forte tertiarisation et une sous-industrialisation	202
4. Les multiples aspects de la dépendance de cette partie du monde caraïbe	206
II. La Martinique et la Guadeloupe, départements français d'Amérique	207
1. Les départements français d'Amérique ont une identité problématique	207
2. L'économie des départements français d'Amérique reste très fragile	211
Chapitre 12. Mi-Caraïbes, Mi-Andes – Venezuela et Colombie	215
I. Le Venezuela, un pays pétrolier aux contrastes régionaux marqués	215
1. Le secteur de l'énergie et des matières premières minérales est prépondérant dans l'économie vénézuélienne	216
2. Venezuela « utile » et régions marginales	220
II. La Colombie : un État andin possédant une façade caraïbe	222
1. La Colombie est surtout un pays andin	222
2. Pourtant, la Colombie caraïbe est l'une des régions dynamiques de ce pays	223
Chapitre 13. Vers une zone caraïbe – Les processus d'intégration dans le monde caraïbe	225
I. Les tentatives avortées d'unification politique	225
1. Le projet de Bolívar reste un rêve	225

2. Les tentatives menées dans le monde caraïbe anglophone n'ont pas mieux réussi	226
II. Les États-Unis et la zone caraïbe	228
III. Les principaux accords commerciaux dans le monde caraïbe	238
1. Le MCCA (Marché Commun Centro-Américain) regroupe les petits pays d'Amérique Centrale	238
2. La CARICOM (Caribbean Community) rassemble de nombreuses îles des Caraïbes	239
3. L'ALENA (Accord de Libre-Échange Nord-Américain) associe un PVD, le Mexique, aux États-Unis et au Canada	241
IV. Le monde caraïbe	244
1. Une vaste communauté économique semble en gestation	244
2. Un premier bilan de la décennie écoulée révèle le redéploiement des commerces extérieurs	246
3. L'intégration régionale soulève bien des défis	247



Avant-propos

L'ensemble des régions bordées par le golfe du Mexique et la mer des Antilles ne semble pas, à première vue, constituer un « être géographique ». Monde éclaté, où se juxtaposent des peuples disparates, souvent hétérogènes, où voisinent des États très développés et des pays peinant à sortir du sous-développement, cette partie du monde apparaît d'abord plus comme une mosaïque que comme une région intégrée.

Pourquoi dès lors parler de « méditerranée américaine » ?

Le parti pris adopté ici est de résolument dépasser ces apparences et de comprendre les multiples processus, largement originaux, qui contribuent à faire de cette partie du monde une « marche » de la « République impériale ».

Partie du monde où s'exercent pleinement le dynamisme et la volonté de puissance de la première économie mondiale, le bassin caraïbe se construit progressivement en espace intégré : d'abord en vertu d'une division du travail qui s'opère entre le Nord industrialisé et le Sud qui en dépend, ensuite par la volonté politique du géant états-unien de faire du bassin caraïbe une zone de stabilité et d'y imposer la démocratie et le libéralisme économique qui l'accompagne.

Complexité du processus où le Sud influence également le Nord : les immigrations des travailleurs qui espèrent gagner l'El Dorado nord-américain, les flux de capitaux latino-américains qui viennent s'investir dans le Sud des États-Unis contribuent à faire de la Sun Belt états-unienne une zone fortement hispanisée, où l'expression « multiculturalisme » prend toute sa dimension.

C'est cette réalité complexe et l'invention d'une modalité nouvelle des relations Nord/Sud que cet ouvrage se donne pour tâche d'explicitier. Il propose notamment :

► De **très nombreuses cartes de synthèse**, en couleur, qui permettront de prendre la mesure des processus à l'œuvre.

► **Les données statistiques les plus récentes.**

Le Mexique, le Golfe et les Caraïbes intéressera :

– les étudiants qui se destinent à l'IEP de Paris,

– les étudiants préparant HEC qui y trouveront une **étude détaillée du Mexique**, ainsi qu'une réflexion consacrée à l'intégration croissante entre ce pays et les États-Unis, dans le cadre de l'ALENA,

– plus généralement tous les étudiants désirant s'informer sur cette région, véritable laboratoire où s'expérimentent de nouvelles relations Nord-Sud.

André de Séguin, docteur en Études en Amérique Latine, à l'HEAL, enseigne en classe préparatoire à Sciences Po et à HEC. Frédéric Carré, normalien agrégé, enseigne dans le Secondaire.

Genèse d'un monde fragmenté

LES FONDEMENTS HISTORIQUES

L'Histoire a forgé autour de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique un monde fragmenté. Près de trente États (on ne peut pas toujours parler de nations) cernent le bassin caraïbe.

L'ancien empire espagnol s'est désagrégé au XIX^e siècle pour donner naissance à **une multitude d'entités politiques**, parfois minuscules. Mosaïque d'États, mais aussi mosaïque de peuples et de cultures : les influences européennes et africaines sont venues recouvrir les éléments indiens **provoquant des syncrétismes et des métissages différents selon les régions**. Les synthèses induites par ces apports variés ont donné naissance à des sociétés souvent **instables**, où les conflits peuvent dégénérer en émeutes violentes, voire en guerres civiles.

Les gouvernants des pays bordiers de la mer des Caraïbes, pétris de l'idéologie de l'État-Nation importée de l'Ancien Monde sont ainsi, depuis l'indépendance, à la recherche d'une problématique identité nationale, capable d'unifier des sociétés où les clivages raciaux et sociaux, souvent exacerbés par le « mal-développement », sont très marqués.

Par ailleurs, **la fragmentation politique du monde caraïbe favorise la pénétration de l'impérialisme des États-Unis**. La volonté de Washington de faire respecter ses intérêts dans la zone s'est manifestée sous plusieurs formes depuis le siècle dernier, le plus souvent par la pression économique, parfois par des interventions militaires. Certains gouvernements ont pu utiliser la résistance à l'hégémonie yankee pour essayer de galvaniser leur population, voire pour tenter de promouvoir des initiatives de rapprochement entre pays de la zone, afin de résister à l'adversaire commun. Cependant, ces tentatives n'ont pas débouché sur de véritables solidarités transnationales. Au contraire aujourd'hui, **c'est sous l'égide des États-Unis que semble se mettre en place un processus d'intégration régionale**.

I. Les sociétés précolombiennes

Pour mener l'étude des populations précolombiennes, il est commode de distinguer deux grandes aires géographiques ; reprenant une terminologie utilisée par les ethnologues¹, on individualisera la zone **méso-américaine** continentale (correspondant, suivant les divisions géopolitiques actuelles², aux régions suivantes : la majeure partie du Mexique, le Guatemala, Belize, le Salvador, l'Ouest du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica), et la zone **circumcaraïbe** (essentiellement le domaine insulaire, auquel il convient d'ajouter les côtes septentrionales de la Colombie et du Venezuela, Panama, l'Est du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica).

1. Le domaine méso-américain a vu l'épanouissement de grandes civilisations

Les spécialistes s'accordent généralement³ aujourd'hui à penser que le peuplement du continent américain s'est essentiellement constitué à partir d'infiltrations de populations en provenance d'Asie ; en effet, jusqu'au VIII^e millénaire avant J.-C., les conditions climatiques étaient telles que l'accès à l'Alaska depuis la Sibérie Orientale ou les Aléoutiennes devait être possible.

Longtemps exclusivement nomades, **des tribus américaines se fixèrent progressivement** dans la zone méso-américaine, cette sédentarisation s'accompagnant du développement de la culture du maïs. Avec ce processus pluriséculaire de sédentarisation qui eut lieu vers le IV^e millénaire av. J.-C., la division du travail progressa lentement, et des sociétés complexes apparurent ; cette évolution conduisit à l'éclosion des hautes cultures de la Méso-Amérique.

Durant la période dite « classique », de 200 à 900 après J.-C. environ, de grands centres cérémoniels furent bâtis en zone maya (sites principaux : Tikal, Palenque, Copan), sur le plateau central mexicain (Téotihuacan), dans l'**Oaxaca** (Monte Alban), et dans le **Veracruz** actuel (El Tajin). La fin de la période classique est marquée par le déclin des peuples qui avaient érigé ces cités cérémonielles ; cependant les principaux traits culturels de l'époque classique se perpétuent à l'époque suivante chez les **Toltèques** qui, après avoir beaucoup emprunté à Téotihuacan, revivifient la culture maya dans la région de Chichen Itza (Yucatán), et chez les **Aztèques** qui établirent leur domination

1. Le découpage géographique proposé ici est celui adopté par Henri Lehmann. Il a le mérite de permettre une présentation claire des données historiques et archéologiques actuelles, même si, comme le montre H. Lehmann, il n'est pas toujours pleinement satisfaisant. Voir H. Lehmann *Les Civilisations précolombiennes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1953.

2. Pour la clarté de l'exposé, nous désignerons dans le présent chapitre les territoires à partir des dénominations contemporaines ; nous dirons ainsi « Saint-Domingue » et non « Hispaniola », par exemple. Nous conserverons cependant le terme d'Indes pour désigner les possessions américaines de l'Espagne.

3. La provenance des indigènes suscita dès le XVI^e siècle d'innombrables polémiques.

sur une bonne partie de l'aire méso-américaine depuis leur capitale, Tenochtitlan (fondée vers 1325 sur le site de l'actuelle Mexico), à la fin de la période précolombienne.

L'économie des sociétés méso-américaine resta essentiellement fondée sur l'agriculture pratiquée par des communautés structurées géographiquement par des relations de parenté (on les appelait *calpulli* chez les Aztèques). Compte tenu de la diversité des milieux naturels, des courants d'échange de produits agricoles existaient au sein de la zone méso-américaine, et avaient donné naissance à une classe marchande. Le personnel religieux tenait une grande place dans les sociétés méso-américaines. Chez les Mayas, la classe sacerdotale exerçait le pouvoir politique, alors que chez les Aztèques, élites civiles et élites religieuses étaient distinctes.

2. Le domaine circumcaribbe s'est moins développé

Contrairement au monde méso-américain, cet ensemble ne semble pas avoir constitué un tout homogène ; il existe notamment de grandes différences entre les cultures élaborées par les peuples de l'isthme ou du Nord de la Colombie, et celles des habitants du domaine insulaire.

Les peuples de la partie continentale¹ du domaine circumcaribbe, notamment les **Chibchas** de Colombie, semblent avoir entretenu des contacts, au moins sporadiques, avec les hautes cultures mexicaines étudiées plus haut, ou avec le monde inca, et des influences de ces cultures se retrouvent dans la céramique, dans l'orfèvrerie ou dans la statuaire développées par ces populations. En revanche, les populations du domaine insulaire semblent avoir évolué indépendamment de celles du domaine méso-américain.

Le peuplement du domaine îlien s'est fait par plusieurs vagues migratoires provenant de différents points du continent américain.

Ces mouvements migratoires expliquent qu'à la fin du xv^e siècle, les premiers arrivants européens aient rencontré des populations diverses dans les îles : dans les Grandes Antilles, par exemple, ils trouvèrent surtout des communautés **taïnos**, organisées en gros villages dirigés par des notables appelés « caciques », et pratiquant une agriculture sédentaire complexe reposant principalement sur la culture de la patate douce, du piment, du haricot et du manioc, et, secondairement, du maïs. Les Taïnos, apparentés aux **Arawaks**² de Guyane et du Venezuela, seraient passés d'Amérique du Sud aux Petites Antilles vers l'an 1000 de notre ère, puis dans la partie septentrionale de l'archipel antillais. Cependant, dans certaines îles, les conquérants se trouvèrent face à d'autres populations (par exemple les **Siboneys** de Cuba) vivant essentiellement de la pêche et ignorant l'agriculture sédentaire. Ces populations descendaient des premiers occupants du domaine insulaire, ayant sans doute migré vers les Antilles depuis les côtes de la Floride dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

1. Voir H. Lehmann, *Les civilisations*, op. cit., p. 73.

2. La littérature anglo-saxonne tend à utiliser le terme d'« Arawaks » pour désigner à la fois les populations indiennes des côtes sud-américaines et celles de l'archipel caraïbe. Il semble que Taïnos et Arawaks aient constitué deux groupes ethniques bien différenciés. Voir à ce sujet : *Taïnos and the Arawaks : the indigenous people of Jamaica and the Greater Antilles*, Basil Reid, *Caribbean Geography*, vol. 5, n° 1, pp. 67-71.

Enfin, les populations taïnos des Grandes Antilles avaient à subir périodiquement les razzias des féroces **Karibs**, réputés anthropophages. Les Karibs originaires comme les Taïnos du continent sud-américain, s'étaient installés dans les Petites Antilles, d'où ils venaient semer la terreur sur les rivages cubains, portoricains et jamaïquains, où ils s'approvisionnaient en esclaves et en nourriture.

Les sociétés du monde circumcaraïbe et celles de la Méso-Amérique présentent des visages très différents ; c'est au Mexique et au Guatemala que les formes d'organisation sociales les plus complexes avaient été élaborées, et débarquant au Mexique en 1519, les Espagnols se trouvèrent face à un puissant empire, dirigé par **Montezuma II**, qui avait réussi à contrôler la plupart des peuples de la zone. Cependant, cet empire ne fut guère plus capable de résister aux envahisseurs européens que ne le furent les sociétés circumcaraïbes.

II. Le bassin caraïbe à l'époque coloniale (fin xv^e-début xix^e siècle)

1. La conquête espagnole s'est étendue sur la majeure partie du bassin caraïbe

Nous ne pouvons ici nous attarder sur les causes qui poussèrent les Européens, à la fin du xv^e siècle, à partir sillonner les océans¹. Rappelons simplement que pendant plusieurs siècles, dans la péninsule ibérique, la *Reconquista*, avancée progressive des Chrétiens aux dépens des Musulmans, avait maintenu dans la société castillane la prééminence des valeurs guerrières, et l'aura d'une classe nobiliaire légitimant sa position par les victoires remportées sur les Maures.

A la fin du xv^e siècle, la *Reconquista* s'achève. Les voyages de Colomb ouvrent un horizon nouveau où cette noblesse peut acquérir gloire et richesse, où ses rejetons peuvent à leur tour espérer « blanchir dans les travaux guerriers ».

La conquête fut en effet avant tout dans sa phase initiale une « entreprise semi-privée² », le fait d'aventuriers, les conquistadores, agissant au nom des souverains espagnols, qui quittèrent l'Ancien Monde pour échapper à une société où les perspectives de promotion par les armes se tarissaient.

Pour expliquer l'apparente facilité avec laquelle les conquistadores parvinrent à triompher des sociétés indiennes plusieurs hypothèses ont été avancées : supériorité technique des Européens, ravages provoqués dans les populations américaines par les maladies qu'apportèrent les Espagnols, peur des Indiens devant des conquérants qu'ils prirent pour des dieux... Il faudrait ajouter à cela que les conquistadores, notamment Cortés au

1. Nous renvoyons ici à l'ouvrage dirigé par R. Fossier, *le Moyen Age*, t. III, Armand Colin, Paris, 1983, qui analyse (p. 471, et sq.) les conditions qui rendirent possibles les « Grandes Découvertes ». Le lecteur souhaitant replacer la colonisation du bassin caraïbe dans un contexte plus vaste consultera : *État et colonisation au Moyen Age*, M. Balard (s.d.), La Manufacture, Lyon, 1989.

2. Voir : F. W. Knight, *The Caribbean*, Oxford University Press, Oxford, 1990, p. 29.

Mexique et Alvarado au Guatemala, surent exploiter les dissensions internes du monde indien, s'alliant avec les tribus hostiles aux pouvoirs en place ¹.

► **L'impact de la conquête sur les sociétés indigènes, mesuré en termes démographiques et culturels fut immense.**

Les sociétés indiennes furent profondément perturbées par l'intrusion des Espagnols ; les spécialistes ne s'accordent toujours pas aujourd'hui sur la mortalité induite, directement ou indirectement, par l'arrivée des Européens. On peut cependant raisonnablement estimer la population de la zone qui nous occupe à une trentaine de millions d'individus à la veille de l'arrivée des conquistadores. A la fin du ^{xvi}^e siècle, les Indiens n'étaient plus que trois millions environ ². **La chute de la population indigène fut particulièrement rapide dans les Grandes Antilles, où la quasi-totalité des Indiens disparut en quelques décennies** ³.

Ces chiffres apparaissent terrifiants, et semblent donner raison à la multitude d'auteurs qui depuis Las Casas se sont efforcés de démontrer que l'arrivée des Espagnols provoqua un véritable cataclysme. Nous ne pensons pas qu'on doive les interpréter comme une conséquence d'une volonté délibérée des conquérants de supprimer les populations autochtones, car, à notre sens, la liquidation physique des Indiens n'était pas nécessairement impliquée par les desseins des colonisateurs. L'étude des motivations de ces derniers permet de mieux comprendre les raisons de la disparition d'une grande partie de la population indienne.

Pierre Chaunu ⁴ a montré la **différence profonde entre le processus colonial ayant affecté les territoires nord-américains, et celui qu'a connu l'Amérique Latine**. On peut dégager ici **deux schémas, idéaux-typiques, de colonisation**. Les colons britanniques qui émigrèrent vers l'Amérique septentrionale s'installaient avec le but de s'y fixer, d'en faire leur patrie, et de mettre en valeur eux-mêmes, en pratiquant l'agriculture, les territoires conquis.

Les colonisateurs espagnols étaient animés à l'origine d'ambitions totalement différentes : pour eux, il s'agissait de s'établir temporairement en Amérique, pour y acquérir gloire et fortune, sans pour autant s'extraire de la société européenne. Dans le premier cas, le départ pour l'Amérique signifiait une rupture avec l'Europe ; dans le second, c'était une entreprise temporaire, destinée à permettre la progression dans la hiérarchie sociale espagnole.

De ces deux points de vue différents, découlent deux attitudes tranchées par rapport aux sociétés indigènes : pour les colons nord-américains, un bon Indien était « un Indien mort » ; pour les colonisateurs espagnols, un bon Indien était avant tout un Indien qui travaille. Pourquoi, dès lors, la chute vertigineuse de la population indienne ?

Dès le début de la conquête, les Espagnols cherchèrent, souvent à partir des solutions

1. Un exemple de cette utilisation des rivalités indiennes est fourni par C.H. Lutz, qui étudie l'installation des Espagnols au Guatemala. Voir *Santiago de Guatemala 1541-1773*, University of Oklahoma Press, Norman, 1994.

2. Voir : T. Calvo, *L'Amérique Ibérique*, Nathan, Paris, 1994, p. 14.

3. M. Devèze, *Antilles, Guyanes, la Mer des Caraïbes de 1492 à 1789*, SEDES, Paris, 1977, p. 35 et sq.

4. P. Chaunu, *Histoire de l'Amérique Latine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1949, p. 24.

élaborées au cours de la *Reconquista*, à mettre en place en Amérique des systèmes socio-économiques permettant de tirer le meilleur parti possible du travail indien.

Une des causes de l'effet dévastateur de la conquête est sans doute à chercher dans le fait que, comme l'écrit E. Williamson, « les Espagnols demandaient aux sociétés indigènes de leur fournir des biens et des services qui ne correspondaient pas à ce qu'elles étaient aptes à produire ¹ ». De là s'ensuivit une profonde désorganisation des économies indiennes, sommées de se convertir rapidement à des schémas de production qui leur étaient totalement étrangers. C'est cette destruction « involontaire » des économies locales, à laquelle le choc bactérien vint s'ajouter, qui engendra la catastrophe démographique constatée dans le Nouveau Monde.

2. L'autorité de la monarchie espagnole sur les Indes s'affirme

► La religion catholique allait fournir l'armature idéologique permettant de légitimer les prétentions de la Couronne et de ses agents.

La *Reconquista* avait fait des rois espagnols les champions de la lutte de l'Église catholique contre les infidèles. Cette mission religieuse fut transposée en Amérique, la monarchie espagnole se présentant comme investie de la mission de civiliser les indigènes en les amenant à se convertir au catholicisme.

► Le commerce entre les Indes occidentales et l'Espagne était supervisé par la *Casa de Contratación*, créée en 1503, et basée à Séville. Cette institution contrôlait le commerce transatlantique en accordant des licences aux marchands, en vérifiant les cargaisons des navires ; elle jugeait également les litiges commerciaux. Enfin la *Casa de Contratación* avait une fonction fiscale, puisque c'est elle qui percevait les taxes touchant le grand commerce.

Pour mieux contrôler les flux commerciaux, la *Casa de Contratación* imposa qu'un nombre limité de ports américains soit autorisé à accueillir les flottes transatlantiques : Veracruz au Mexique, Nombre de Dios (remplacé par Portobello au xvii^e siècle) dans l'isthme de Panama, Carthagène en Colombie. Carthagène, et La Havane à Cuba étaient les escales obligatoires pour les navires devant se ravitailler. Après la conquête des Philippines, la *Casa de Contratación* organisa également les relations commerciales entre l'Amérique et l'Extrême-Orient, en accordant à Acapulco (Mexique) le monopole des relations avec Manille.

► Sur le plan administratif, les affaires américaines étaient confiées en Espagne au Conseil des Indes (*Consejo de Indias*, définitivement organisé en 1524), qui prenait les décisions les plus importantes concernant les colonies. Par un privilège accordé par Rome en 1508, le Conseil des Indes avait également le droit de désigner

1. Voir : E. Williamson, *Penguin History of Latin America*, Penguin Books, Londres, 1992, p. 12. Nous traduisons.

les évêques des diocèses américains. Ces derniers constituaient des auxiliaires précieux de l'administration royale *stricto sensu*.

Dans le Nouveau Monde, le souverain était représenté par des **vice-rois**. Deux vice-royautés (celle de Nouvelle Espagne et celle du Pérou) furent ainsi créées ; l'essentiel du bassin caraïbe dépendait de la vice-royauté de Nouvelle Espagne, dont la capitale était Mexico¹. Les vice-royautés étaient divisées en **Audiencias (Audiencias)**, territoires sous la juridiction de cours judiciaires dotées en outre de certains pouvoirs administratifs. La vice-royauté de Nouvelle Espagne, au XVII^e siècle, comprenait quatre *Audiencias* : celle de Saint-Domingue (instituée en 1511) qui couvrait essentiellement le domaine insulaire, la Floride et le Venezuela, celle de Mexico (1529) pour le centre du Mexique, celle de Guatemala (1544) comprenant les territoires allant du Chiapas au Costa Rica, et celle de Nouvelle Galice, installée à Guadalajara en 1549, pour le Nord du Mexique. Les *Audiencias* se composaient chacune de plusieurs provinces, à la tête desquelles se trouvaient des gouverneurs. Dans les premiers temps de la conquête, les fonctions de gouverneur étaient occupées par les conquistadores ; par la suite, la Couronne plaça à ces postes des fonctionnaires plus dociles, changement révélateur de l'emprise qu'elle souhaitait avoir sur ses représentants.

3. Les indigènes constituent l'essentiel de la population de l'empire américain de l'Espagne

► **Leur travail est exploité.** Pour satisfaire les besoins des colons espagnols en main-d'œuvre autochtone, la Couronne, après avoir affirmé l'interdiction de leur réduction systématique en esclavage, s'efforça de contrôler les réquisitions de main-d'œuvre par le système de l'*encomienda*. En théorie, le souverain concédait au titulaire de l'*encomienda* le droit de percevoir à sa place le tribut indien et celui d'utiliser la main-d'œuvre, moyennant quoi l'*encomendero* avait la charge de protéger les indigènes, et de favoriser leur christianisation ; en outre il devait rémunérer par un juste salaire le travail indigène (Loi de Burgos, 1512). Le système de l'*encomienda* fut ensuite remplacé par celui du *repartimiento*, où des officiers de la Couronne contrôlaient l'utilisation de la main-d'œuvre par les grands propriétaires.

Dans la pratique, même si l'organisation par la Couronne de l'*encomienda* puis du *repartimiento* représentaient une amélioration du sort des Indiens par rapport à l'esclavage, cette amélioration n'était que minime, et de nombreux abus continuèrent à être commis, ne serait-ce que parce que les représentants de la Couronne, par exemple les juges de l'*Audiencia*, qui auraient pu les réprimer, étaient souvent parmi les premiers bénéficiaires du travail des Indiens².

1. Le Panama et la Colombie appartenaient à la vice-royauté du Pérou, qui avait pour capitale Lima.

2. C.H. Lutz, *op. cit.*, p. 16, montre qu'à Santiago de Guatemala, les lois promulguées par Charles Quint en 1542 pour protéger les Indiens de l'arbitraire furent suivies de peu d'effet car les principaux magistrats de la ville utilisaient des centaines d'Indiens sur leurs propriétés.

► **Métissage et hispanisation sont des phénomènes connexes aux Indes. La Couronne tenta de séparer aux Indes** les communautés indiennes des colons, mais plusieurs phénomènes contribuèrent à multiplier les contacts entre les deux mondes qu'on aurait souhaité voir évoluer parallèlement, et à faire s'intégrer les populations indiennes au groupe des Espagnols, ou, tout du moins à favoriser les mécanismes d'acculturation des Indiens.

Tout d'abord, compte tenu de l'extrême surmasculinité des immigrants espagnols, et malgré la prégnance de l'idée de « pureté du sang » dans la société hispanique, les unions entre Espagnols et Indiennes furent très nombreuses, ce qui provoqua le développement dans les colonies d'un groupe de Métis. Par ailleurs, de nombreux Indiens cherchèrent à se soustraire au lourd système des réquisitions de travail imposées dans le cadre de l'*encomienda*. Certains choisirent de s'enfuir vers les zones mal contrôlées par les Espagnols, vers les marges de l'espace hispanisé ; d'autres, en revanche, choisirent d'aller résider dans les centres urbains¹. Cette urbanisation était le prélude d'une hispanisation.

Enfin, **l'entreprise de christianisation des indigènes menée par l'Église catholique ne pouvait manquer de favoriser le processus d'intégration au monde espagnol.** Préoccupation majeure et de l'Église, et de la Couronne, la conversion des masses indiennes mobilisa des énergies considérables au XVI^e siècle, ce d'autant plus qu'en Europe l'utilisation à des fins politiques de la Réforme protestante par les adversaires de l'Espagne venait montrer les dangers pour l'unité de l'Empire de l'hétérogénéité religieuse de ses sujets.

Il est d'usage de montrer que la christianisation des Indiens fut très superficielle, que ceux-ci conservaient des attitudes païennes sous des dehors chrétiens : d'innombrables exemples² attestent d'un christianisme de façade. S'il est vrai que le christianisme des Indiens n'était pas d'une grande pureté au regard des dogmes catholiques, et qu'il incorporait de nombreux traits de paganisme, il n'en reste pas moins que le contact des Indiens avec la religion des Espagnols transformait fondamentalement leur vision du monde, et favorisait ainsi leur hispanisation.

Malgré la force des processus d'hispanisation, l'identité indienne ne disparut cependant pas partout, loin s'en faut. Les mécanismes de l'hispanisation n'affectèrent qu'en partie le monde rural, où se maintinrent des formes de résistance au modèle culturel dominant. Par ailleurs, si l'exploitation économique des Indiens put, parfois, indirectement favoriser leur hispanisation, elle put également conduire, par exemple lorsque leurs terres étaient accaparées par les Espagnols, au renforcement de leur sentiment d'altérité par rapport aux colonisateurs.

1. F.W. Knight, exploitant un rapport rédigé par un ecclésiastique espagnol ayant visité Cuba en 1570, montre que dans les dix plus grandes villes de l'île, l'essentiel de la population était constituée d'individus d'origine indienne. Voir : *The Caribbean, op. cit.*, p. 42 et sq.

2. E.S. Thompson décrit ainsi un sacrifice humain pratiqué en pays maya en 1562, soit près d'un demi-siècle après l'arrivée des Espagnols. Voir : *The Rise and Fall of Maya Civilization* (trad. française, *Grandeur et décadence de la civilisation maya*, Payot), University of Oklahoma Press, 1956.

4. L'économie des colonies espagnoles aux XVI^e et XVII^e siècles repose sur la mise en valeur des gisements métallifères et sur l'agriculture

► Un des moteurs des expéditions des conquistadores était la recherche des métaux précieux¹, et la conquête s'accompagna dans un premier temps du pillage systématique des trésors accumulés par les populations indigènes. L'or ne se trouvait pas en grandes quantités dans le bassin caraïbe, et nulle part, hormis en Colombie, son extraction n'eut un poids vraiment considérable sur le plan économique. Il en alla tout autrement pour l'argent : le Mexique, et, dans une mesure moindre, le Honduras, possédaient de riches gisements. Les mines mexicaines² furent découvertes au début des années 1540, et la production augmenta rapidement après 1570.

La Couronne, en tant que propriétaire du sous-sol des Indes, tira de la mise en valeur des régions minières des revenus considérables ; en règle générale, l'administration royale percevait le cinquième du métal produit, le processus d'extraction lui-même étant aux mains d'entrepreneurs privés. Par ailleurs le monopole que la Couronne s'était arrogé sur la production du mercure, nécessaire pour raffiner le minerai d'argent, venait accroître ses profits.

Les principales mines mexicaines se trouvaient dans des régions peu peuplées, difficiles d'accès, souvent en altitude. Ces circonstances géographiques permettent en partie de comprendre la forme que prit l'organisation du travail dans le secteur minier au Mexique. Le système du travail forcé des Indiens ne put en effet être largement utilisé ; les travailleurs des mines étaient pour la plupart des travailleurs indiens salariés, qui s'hispanisèrent rapidement.

• **Tant que la population espagnole resta faible sur le plan numérique, l'agriculture demeura essentiellement le fait des communautés indiennes**, qui continuèrent à pratiquer cette activité comme elles le faisaient avant la conquête. Une part des productions agricoles indiennes était accaparée par les Espagnols sous forme de tributs. Cependant, l'agriculture des indigènes ne fournissait pas tout ce qui était nécessaire aux Espagnols, car leurs habitudes alimentaires leur faisaient consommer d'autres denrées que celles traditionnellement produites en Amérique.

Dans un premier temps, les produits qu'on ne trouvait pas sur place, par exemple le blé, furent importés d'Europe.

Cependant, au cours du XVI^e siècle, deux phénomènes viennent se conjuguer pour inciter les *encomenderos* à développer l'agriculture sur leurs domaines : **la faiblesse de l'agriculture de la Péninsule ibérique, et l'augmentation de la population espagnole**, ou hispanisée, qui créent un marché important dans les colonies. C'est ainsi que dans la deuxième partie du XVI^e siècle, les domaines des Espagnols, jusque-là tournés vers l'autosubsistance, se convertirent en partie vers l'agriculture commerciale. C'est dans ce

1. L'épuisement très rapide des maigres ressources métalliques des îles des Grandes Antilles provoqua dans les années 1520 un départ massif des colons vers le continent.

2. T. Calvo, *L'Amérique, op. cit.*, pp. 108-118. E. Williamson, *Penguin History, op. cit.*, pp. 126-129.

contexte qu'il faut comprendre la formation d'un type d'exploitation agricole propre au monde colonial espagnol, *l'hacienda*.

Les *haciendas* étaient de très grands domaines agricoles qui, à l'origine, possédaient un caractère féodal : le maître de *l'hacienda* était à la fois propriétaire terrien, et « suzerain » des paysans qui vivaient sur le domaine. Les *haciendas* montrent l'importation en Amérique Latine des valeurs nobiliaires de l'Ancien Monde : leur constitution, souvent effectuée par la spoliation des communautés indiennes, découle en effet de la volonté des colons espagnols d'acquiescer une certaine respectabilité sociale. La constitution des *haciendas* relève par ailleurs d'une autre logique, d'ordre économique, cette fois : seules de très grandes exploitations pouvaient permettre de pratiquer une large gamme de spéculations agricoles, et d'amortir ainsi les aléas de la conjoncture ¹.

Les mutations de l'agriculture américaine permirent de produire dans les colonies l'essentiel des denrées nécessaires à la couverture de leurs besoins, et de dégager un surplus exportable vers l'Ancien Monde.

A la fin du ^{xvi}e siècle, une partie de l'agriculture américaine produisait ainsi pour les marchés européens. Cependant, les exportations de produits agricoles restaient à cette époque bien en deçà des flux de métaux précieux. Ce sont ces derniers qui attirèrent la convoitise des autres nations européennes.

5. La domination espagnole sur le bassin caraïbe est contrariée

► A la fin du ^{xvi}e siècle, contrebande et piraterie affaiblissent les positions espagnoles.

Pour affaiblir les positions de l'Espagne, ses concurrents encouragèrent le développement d'un commerce illégal entre les colonies américaines et l'Europe. D'abord le fait de commerçants portugais opérant depuis le Brésil, la contrebande fut ensuite activement développée par les Hollandais, les Français et les Anglais. Souvent, les contrebandiers se transformaient en flibustiers ; en effet, à une époque où les États ennemis de l'Espagne n'avaient pas les moyens de mettre sur pied des flottes de guerre régulières dans le Nouveau Monde, ils passaient des accords avec des entrepreneurs privés, chargés d'attaquer les navires ou les ports espagnols. Un personnage comme l'Anglais Francis Drake ² (vers 1540-1596) est représentatif de cette catégorie d'aventuriers ; agissant parfois pour son propre compte, parfois pour celui de la reine Elizabeth, il acquit une fortune immense et une grande renommée en attaquant les positions espagnoles.

Jusqu'à la fin du ^{xvi}e siècle et à la défaite de l'Invincible Armada de Philippe II, les puissances européennes concurrentes de l'Espagne n'ont pas les moyens militaires nécessaires pour envisager une installation durable dans les Caraïbes ; par ailleurs, l'idée que la colonisation du Nouveau Monde puisse être économiquement viable hors des quelques régions où se trouvent des ressources métalliques n'est guère partagée.

1. Sur les *haciendas*, voir notamment : E. Williamson, *Penguin History*, op. cit., pp. 119-123.

2. Voir : S. T. Bindoff, *Tudor England*, Pelican, Londres, 1950, pp. 254-257.

► **Au XVII^e siècle, on assiste à la « balkanisation » des Antilles.**

Leur point de vue se transforme considérablement au cours des premières décennies du XVII^e siècle. L'approche adoptée par les élites françaises, hollandaises et anglaises à cette époque les amène à considérer le Nouveau Monde avec un regard neuf. Plusieurs facteurs avaient favorisé cette évolution : les guerres en Europe montraient que la puissance militaire espagnole s'érodait ; en France comme en Angleterre, selon des modalités différentes, la puissance publique centralisatrice réussissait à s'imposer face aux tendances centrifuges du féodalisme, ce qui permettait dans ces pays à l'État de pouvoir mobiliser des ressources de plus en plus importantes ; dans ces pays, comme dans les Provinces-Unies, un capitalisme marchand se développait parallèlement à la construction de l'État ; enfin, la pensée économique, avec le mercantilisme¹, faisait du commerce des denrées tropicales un des éléments de l'enrichissement des nations.

La colonisation par les puissances autres que l'Espagne, après des tentatives malheureuses dans les Guyanes, s'orienta vers les Petites Antilles. Ces territoires n'étaient en général que formellement contrôlés par l'Espagne, qui n'avait pas les moyens d'y entretenir des garnisons permanentes.

Si, fondamentalement, l'installation des puissances européennes concurrentes de l'Espagne dans les Antilles s'explique par l'évolution de la situation politique et économique en Europe, et notamment par la construction de l'État moderne en France et en Angleterre, **c'est paradoxalement grâce à un groupe d'aventuriers, les boucaniers²**, qui s'était structuré en marge des règles et contraintes de type étatique, que la **France et l'Angleterre purent parvenir à leurs fins dans la zone.**

À l'origine, la société très particulière des boucaniers était composée d'individus qui vivaient de la chasse des animaux sauvages³ qui hantaient les Grandes Antilles. Ces individus étaient des marginaux venus d'horizons divers, déserteurs des armées régulières, petits agriculteurs ruinés par les transformations économiques des îles, délinquants fuyant la justice. Les boucaniers se tournèrent au XVII^e siècle vers la contrebande et la piraterie. Depuis leur repaire de l'île de la Tortue (*Tortuga*), îlot situé au nord de Saint-Domingue, ils lançaient des raids contre les possessions espagnoles⁴.

Les ennemis de l'Espagne comprirent qu'ils avaient tout intérêt à utiliser ces boucaniers dans leur entreprise d'affaiblissement des positions espagnoles dans le Nouveau Monde. Grâce à la protection qui leur fut ainsi accordée, les boucaniers purent s'installer dans d'autres parties des Caraïbes, notamment en **Jamaïque** et sur les **côtes du Nicaragua**. Les boucaniers disparurent à la fin du XVII^e siècle, lorsque les Français et les Anglais, ayant réussi à s'installer dans la région, n'eurent plus à utiliser leurs services, et

1. Voir par exemple : M. Beaud, *Histoire du capitalisme*, Seuil, Paris, 1981, pp. 16-56.

2. Sur les boucaniers, voir I. Dookhan, *A Pre-emancipation History of the West Indies*, Longman, San Juan (Trinidad), 1988, p. 24 et sq.

3. Le terme « boucanier » viendrait d'un mot indien désignant une technique de fumage de la viande et du poisson.

4. Les boucaniers étaient originaires essentiellement de France et d'Angleterre, mais étaient avant tout attachés à leur liberté. Leur engagement au service de telle ou telle puissance était toujours temporaire. Il arriva que les boucaniers attaquaient des intérêts français ou anglais.

les considèrent désormais comme une menace potentielle pour leurs propres possessions caraïbes, menace qu'il convenait d'éliminer¹.

L'affaiblissement des positions espagnoles dans la mer des Antilles permit à des aventuriers liés aux gouvernements européens de s'installer dans les Petites Antilles. La mise en valeur des territoires ainsi arrachés à l'Espagne fut ensuite la plupart du temps opérée par des compagnies regroupant des capitaux privés et bénéficiant de l'appui des États². En 1635, Richelieu créa la « Compagnie des îles d'Amérique » qui fut chargée de l'exploitation et du peuplement des possessions françaises (notamment Saint-Christophe, la Guadeloupe et la Martinique) dans la région. De même, la « Compagnie Hollandaise des Indes occidentales » (*West Indische Compagnie*), créée en 1621, organisa la mise en valeur de Saint Martin, Tobago, Aruba, Bonaire, Curaçao. Côté anglais, la Couronne intervint également pour arbitrer les litiges qui surgirent entre les différents aventuriers revendiquant la possession des îles où s'étaient installés des colons britanniques (notamment la Barbade). L'installation des colons originaires de nations européennes non espagnoles ne manqua pas de faire surgir des conflits entre Français, Anglais, et Hollandais ; cependant, en règle générale, ces litiges donnèrent lieu à des partages à l'amiable, par exemple à Saint Christophe qui fut partagée entre Anglais et Français ou à Saint Martin, divisée entre une partie française et une partie hollandaise. Dans la première moitié du XVII^e les puissances non espagnoles coopéraient pour s'emparer des marges de l'empire espagnol d'Amérique.

Pour les Espagnols, l'installation des puissances non européennes dans les Petites Antilles ne remettait pas profondément en cause leur domination sur le monde américain. Ne concernant que des territoires sur lesquels leur souveraineté n'était bien souvent que théorique, elle épargnait le cœur de l'Empire. Même la perte de la Jamaïque, conquise par les Anglais à la suite de la rocambolesque expédition de Penn et Venables en 1655, n'apparut pas sur le moment comme très lourde de conséquences³.

Cependant, les Antilles non espagnoles allaient rapidement se révéler d'une grande importance sur le plan économique.

1. En 1780, par le traité de Ratisbonne, la France s'engageait à lutter contre les boucaniers ; le traité de Ryswick, en 1697, amena la fin des boucaniers. Voir : I. Dookhan, *A Post-Emancipation History of the West Indies*, Longman, San Juan (Trinidad), 1988, p. 24.

2. Voir : Devèze, *Antilles, Guyanes, op. cit.*, pp. 147 et sq.

3. Penn et Venables avaient été chargés par Cromwell d'attaquer le cœur du dispositif militaire des Espagnols aux Antilles, Saint-Domingue et Cuba ; ayant lamentablement échoué dans cette mission, ils prirent l'initiative d'attaquer la Jamaïque, dont ils s'emparèrent assez facilement. Cromwell ne fut pas impressionné par leur coup d'éclat, et envoya les deux militaires à la Tour de Londres dès leur retour en Angleterre, ce qui montre que, côté anglais, la Jamaïque semblait dénuée d'intérêt. Voir : F.W. Knight, *The Caribbean, op. cit.*, pp. 54-55.

6. Avec le développement des plantations sucrières, la déportation d'esclaves africains dans le monde caraïbe s'intensifia

► **L'intrusion des Français, des Anglais et des Hollandais et leur installation dans le Nouveau Monde, ne fut pas la cause de l'introduction de l'esclavage dans le monde caraïbe**¹.

Dès le début de la colonisation, les Espagnols importèrent des Noirs d'Afrique aux Antilles pour remplacer la main-d'œuvre indienne qui s'épuisait. Ce grand humaniste que fut Las Casas, tout à la défense des Indiens, encouragea la déportation des Africains, voyant dans cette solution un moyen commode d'empêcher la disparition des autochtones².

► **Cependant, avec l'installation des nouveaux colonisateurs, l'importation des esclaves connut un développement considérable à partir du XVII^e siècle.** Cet essor, qui s'accéléra au cours du XVIII^e siècle, comme le montre pour la Jamaïque le graphique 1, fut lié à l'expansion de la culture de la canne à sucre.

Le développement de la consommation du sucre en Europe provoqua dans le monde caraïbe une transformation radicale de l'économie³. Dans les Petites Antilles et en Jamaïque la canne à sucre devint la principale culture d'exportation, la grande majorité des terres étant affectée à cette spéculation hautement lucrative.

Les plantations américaines réclamaient une main-d'œuvre importante. Les spécialistes ne s'accordent pas sur le nombre exact d'esclaves qui furent déportés pour répondre à ce besoin. Cependant, le chiffre de 20 millions⁴ de Noirs déportés en Amérique ne doit pas être très éloigné de la réalité.

Les Espagnols avaient établi un système particulier, appelé l'*asiento*⁵, pour contrôler le commerce des esclaves destinés à leurs colonies du monde caraïbe. Jusqu'en 1595, il n'existait pas d'*asiento* général portant sur le commerce des esclaves ; la Monarchie concédait des licences d'importation, portant généralement sur un nombre restreint d'esclaves. Les premiers *asientos* généraux furent conclus avec des Portugais. Après l'indépendance du Portugal (1640), les *asientos* furent accordés à des marchands italiens ou espagnols, mais ceux-ci dépendaient des Hollandais qui les approvisionnaient grâce aux comptoirs

1. Il existe de très nombreux ouvrages historiques consacrés aux divers aspects de la traite dans le monde américain. L'ouvrage de R.B. Sheridan, *Sugar and Slavery, an Economic History of the West Indies*, Canoe Press, Kingston, 1974, recense plus de 150 titres sur cette question.

2. Las Casas ne reconnut qu'à la fin de sa vie le caractère inhumain de la déportation des Noirs en Amérique.

3. G. Le Bouëdec, *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe atlantique 1690-1790*, Armand Colin, Paris, 1997, évoque la mise en place de l'économie sucrière dans le monde américain.

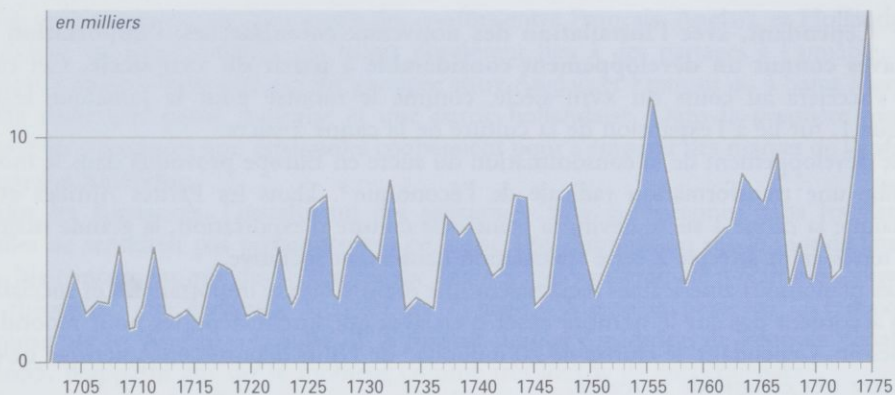
4. Cette estimation porte sur l'ensemble du monde américain, c'est-à-dire sur une aire plus vaste que celle couverte par cette étude. On dispose pour le monde Antillais de travaux précis permettant de chiffrer le nombre des esclaves africains déportés ; au XVIII^e siècle, les Antilles auraient reçu entre 3,2 et 3,5 millions d'esclaves. Voir Le Bouëdec, *op. cit.* p. 52.

5. Le terme d'*asiento* désigne en réalité un type de contrat passé entre la Couronne espagnole et un particulier (ou une compagnie) ; l'*asiento* pouvait porter sur d'autres « marchandises » que les esclaves ; voir à ce sujet J.-P. Berthe, article « esclavage » de l'*Encyclopaedia Universalis*.

qu'ils avaient acquis sur les côtes occidentales de l'Afrique. Une compagnie française, la Compagnie du Golfe de Guinée détint ensuite l'*asiento*, avant que le traité d'Utrecht (1713) ne le fit passer aux mains des Britanniques, qui créèrent la *South Sea Co.* pour fournir les colonies espagnoles en esclaves. L'*asiento* resta anglais jusqu'en 1749. A la fin du XVIII^e siècle, le trafic d'esclaves en direction des colonies espagnoles se libéralisa.

L'approvisionnement en esclaves des territoires non espagnols du monde caraïbe fut effectué par diverses compagnies. Les **Hollandais** tinrent une grande place dans ce commerce, et leur possession de Curaçao fut un marché d'esclaves très fréquenté au XVII^e siècle.

Graphique 1 *
Nombre d'esclaves déportés en Jamaïque de 1702 à 1775



* Graphique réalisé à partir de R.B. Sheridan, *Sugar and Slavery*, pp. 502-505. Les effectifs retenus sont ceux du solde net des esclaves restés dans l'île ; ils ne tiennent donc pas compte des esclaves qui ont transité par l'île avant d'être réexpédiés vers d'autres parties du monde caraïbe. Dans le graphique, chaque point représente l'effectif net, pour une année, des Africains déportés en Jamaïque.

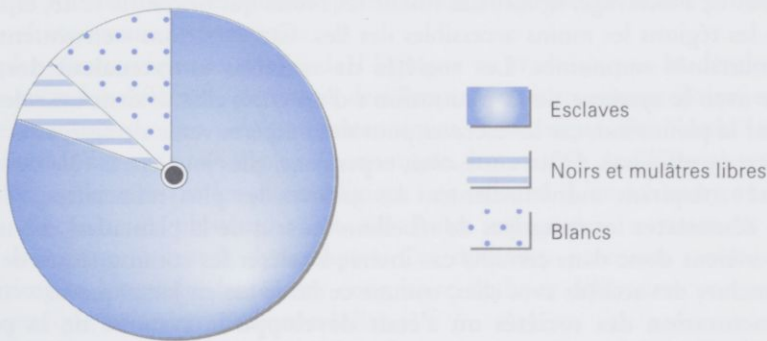
Le graphique 1 montre que la tendance est à l'augmentation des arrivées d'esclaves africains en Jamaïque au XVIII^e siècle. Le nombre des esclaves déportés vers ce territoire varie considérablement d'une année à l'autre, notamment en fonction des prix du sucre sur le marché britannique.

► **Les sociétés esclavagistes, du XVII^e au début du XIX^e siècle présentent des structures complexes.**

En règle générale, dans les territoires des Antilles, mais aussi dans les Guyanes et au Honduras britannique, les esclaves noirs étaient largement majoritaires dans la population ; la structure de la population de la Barbade à la veille de l'abolition (graphique 2) est très représentative du cas général. Les Antilles espagnoles font cependant figure

d'exception : les chiffres ¹ dont on dispose pour Cuba en 1827 montrent que les esclaves n'y représentaient que 41 % du total, et que les Blancs formaient 44 % de la population totale ; la partie espagnole de Saint-Domingue, et Porto Rico présentaient à la même époque des structures analogues. Ces territoires ne s'étaient en effet pas encore convertis à la quasi-monoculture sucrière au début du XIX^e siècle.

Graphique 2 *
Population de la Barbade (1834)



* Graphique réalisé à partir des données de F.W. Knight, *op. cit.*

La structure de la population de la Barbade est typique des îles à sucre ; on retrouve le même type de répartition dans les colonies françaises et hollandaises du domaine insulaire. Sur le continent, la proportion d'esclaves est en règle générale beaucoup moins forte, mais certaines régions, notamment le Nord de la Colombie, présentent des caractéristiques similaires.

Dans les îles à sucre, compte tenu de la prépondérance numérique des esclaves, la crainte de voir éclater des révoltes a toujours été grande chez les propriétaires blancs. Cependant plusieurs facteurs se combinaient pour rendre difficile le développement d'insurrections de grande ampleur. La sévérité des châtimens encourus par les rebelles y fut pour beaucoup ² ; par ailleurs, les plantations fonctionnaient en grande partie comme des mondes clos, et n'avaient guère de contacts les unes avec les autres. De plus, dans chaque plantation, les clivages à l'intérieur du groupe des esclaves étaient nombreux : « ethniques » d'abord, puisque travaillaient sur une même plantation des esclaves issus de parties différentes de l'Afrique, ainsi que des esclaves nés en Amérique, et partiellement acculturés aux valeurs du Nouveau Monde ; par ailleurs, l'organisation de la plantation américaine établissait des hiérarchies entre les esclaves travaillant aux champs,

1. Les chiffres suivants sont extraits des tables établies par F. W. Knight. Voir : *The Caribbean, op. cit.*, pp. 366-367.

2. Les législations relatives à l'esclavage dans les colonies, notamment le Code Noir français, punissaient de mort la révolte.

les esclaves affectés aux tâches ménagères, ceux à qui on permettait de se livrer au commerce, ceux qui étaient chargés de superviser le travail des autres esclaves, etc. L'espoir que chaque esclave pouvait entretenir de passer d'une catégorie à l'autre en fonction de la satisfaction qu'il donnait à ses maîtres freinait la volonté de révolte, et la possibilité d'organiser des mouvements de grande ampleur. C'est pourquoi, le plus souvent, la résistance prit la forme d'actes individuels¹, ce qui se traduisit notamment par le marronnage.

Le marronnage a constitué une réalité de toutes les îles esclavagistes, surtout des plus vastes d'entre elles, et son souvenir imprègne encore le monde antillais. En effet, dès le début de l'esclavage, nombreux furent les Noirs qui prirent la fuite, et se réfugièrent dans les régions les moins accessibles des îles. Ces « marrons » en vinrent à former des communautés autonomes. **Les sociétés de marrons entretenaient des relations ambiguës avec le système de la plantation** : d'un côté, elles avaient un rôle déstabilisateur pour la plantation, car les esclaves pouvaient espérer venir s'y agréger et conquérir la liberté en s'y réfugiant. D'un autre côté, cependant, elles jouaient le rôle de « soupapes de sécurité ». Aspirant individuellement les esclaves les plus réfractaires, elles contribuaient à désamorcer les tentatives de rébellion au sein de la plantation elle-même. Les planteurs avaient donc dans certains cas intérêt à tolérer les communautés de marrons, voire à conclure des accords avec elles, comme ce fut le cas en Jamaïque au XVIII^e siècle².

La structuration des sociétés où s'était développé le système de la plantation esclavagiste reposait sur une segmentation subtile : les clivages induits par la pigmentation permettaient de distinguer plusieurs castes : celle des Blancs, dominante, celle des Mulâtres, et celle des Noirs, en bas de l'échelle. Le statut induisait un autre découpage, celui opposant les libres et les non-libres. Enfin, à ces divisions, s'ajoutait une hiérarchie induite par le niveau de richesse et la position dans le système de la plantation : ainsi, la caste des Blancs se subdivisait en « grands Blancs », propriétaires fonciers et riches marchands, et « petits Blancs », artisans et petits commerçants à l'assise financière fragile. La caste des Noirs se subdivisait de même en esclaves et en hommes libres. Le groupe des esclaves lui-même était traversé, comme on l'a vu plus haut, par différents clivages. Compte tenu de cette fragmentation très complexe, les sociétés esclavagistes étaient potentiellement instables. Les troubles qui secouèrent la partie française de Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle allaient le démontrer (voir plus loin, paragraphe III, 1).

1. Le suicide fut souvent vu par les esclaves comme un moyen d'échapper à leur triste condition.

2. En 1729, le gouvernement de la Jamaïque engagea une guerre contre les marrons, mais ne put vaincre leur résistance. Un accord fut conclu entre les deux parties, qui reconnaissait l'autonomie des marrons, qui, en retour, s'engageaient à ne plus favoriser les désertions d'esclaves, et à collaborer avec les autorités coloniales. En 1760, les Anglais, confrontés à une révolte d'esclaves qui menaçait d'embraser l'île tout entière, firent appel aux marrons. Ceux-ci affrontèrent les esclaves rebelles, et permirent aux Anglais de rétablir l'ordre.